

Fiche de poste SYNDICAT DES MANAGEURS PUBLICS DE SANTE (SMPS) Délégué(e) national(e)

PRESENTATION DU SMPS

Le SMPS:

- Le Syndicat des manageurs publics de santé (SMPS) représente les cadres soignants, administratifs et techniques (corps à gestion locale) et les directeurs (corps à gestion nationale) de la fonction publique hospitalière.
- C'est un syndicat autonome, apolitique et réformateur, dont les valeurs reposent sur l'indépendance politique, la défense des adhérents, la volonté de promouvoir et de faire reconnaître la fonction de cadre dans la fonction publique hospitalière, l'association et la participation des cadres aux décisions, la promotion et l'efficacité du service public hospitalier.

Ses missions:

- Contribuer à la promotion des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, et des personnels de direction, d'ingénierie et d'encadrement,
- Formuler des propositions et rédiger des contributions régulières aux pouvoirs publics,
- Veiller aux intérêts collectifs des adhérents,
- → Apporter conseils et avis aux membres qui la sollicitent,
- Assurer la défense juridique individuelle des adhérents menacés dans leurs intérêts professionnels, notamment en cas de poursuites devant les tribunaux administratifs ou judiciaires.
- → Accompagner les adhérents en difficulté sur le plan pénal, administratif, civil, disciplinaire et statutaire.

Son action et ses moyens :

- Ecoute, réponse immédiate aux saisines,
- Relations entre le demandeur, son responsable et les tutelles,
- Déplacements sur le terrain.



IDENTIFICATION DU POSTE

Fonction: Délégué(e) national(e)

<u>Grade</u>: Directeur(rice) de la FPH classe normale ou hors

classe (DH, D3S ou DS)

Position dans la structure :

* Liaisons hiérarchiques : - Président du Syndicat

* Liaisons fonctionnelles : - Elus et représentants nationaux et régionaux

- Equipe de la délégation nationale du SMPS

Présentation de l'équipe :

2 Délégués nationaux

1 Responsable des ressources et des relations adhérents

1 Responsable des dépenses, de la comptabilité et du fonctionnement institutionnel

Localisation de la Délégation nationale :

Hôpital Broussais -Bâtiment Leriche

75014 Paris

Horaires de travail : Temps plein



MISSIONS DU POSTE

Le poste de délégué(e) national(e) sera vacant en mars 2019.

Le poste de délégué national est au centre du dispositif organisationnel du SMPS. L'action des délégués nationaux est capitale pour la défense des adhérents et celle des établissements publics de santé. Il présente à ce titre pour celui qui l'occupe un fort potentiel d'évolution professionnelle.

Placé auprès du président du SMPS, le délégué national participe au fonctionnement quotidien du syndicat (vie de la délégation, organisation des principaux événements) aux côtés des trois autres membres de l'équipe du SMPS et des élus. Il assure la coordination de la délégation nationale, en lien avec les Trésoriers, les secrétaires régionales et les vice-présidents de catégories.

Il assiste le Président dans ses relations avec les pouvoirs publics et partenaires institutionnels : autorités institutionnelles et politiques, parlementaires, représentants des acteurs hospitaliers et médico-sociaux. Il développe également les relations avec la presse et assure la diffusion des idées et de l'actualité du SMPS en interne comme dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il assiste le Président dans l'organisation des instances internes et dans l'animation du réseau d'élus nationaux et régionaux.

Le délégué national est force de proposition, notamment dans l'évolution de la doctrine, en vue de la réalisation des objectifs fixés par le président et le bureau national du SMPS. Il représente le Président en tant que de besoin auprès de partenaires institutionnels.

Il coordonne et assure concrètement la communication du SMPS. Il organise les événements publics du SMPS, et notamment le Congrès annuel, en lien avec les élus du SMPS et l'équipe de la délégation nationale.

En liaison avec les élus et son collègue délégué national, il participe à la défense individuelle et au conseil aux adhérents. Il assure l'expertise statutaire des dossiers individuels qui lui sont confiés et de certains dossiers de portée collective dans le cadre des négociations nationales concernant l'évolution du système de santé et des corps de fonctionnaires représentés par le SMPS.

3



PROFIL ET COMPETENCES

Profil souhaité :

Directeur de la fonction publique hospitalière (DH, D3S ou DS) classe normale ou hors classe.

L'étendue des missions et l'importance des enjeux exigent une grande disponibilité et un fort engagement. Le (la) candidat(e) doit également témoigner d'un intérêt certain pour les questions relatives aux institutions publiques et à la gestion du personnel. Le poste exige de grandes capacités rédactionnelles et d'analyse. Il demande aussi un goût prononcé pour les relations humaines et de manière générale, des qualités relationnelles et de diplomatie, ainsi que la capacité de travailler en autonomie comme en équipe.

Compte tenu du caractère sensible de certains dossiers traités, la personne en poste doit témoigner d'une grande discrétion. Le poste est basé à Paris, rue Saint-Martin. Le délégué national est mis à disposition du SMPS par la DGOS.

Qualités professionnelles requises :

- Créativité et esprit d'initiative,
- Loyauté et sens de l'intérêt général,
- → Esprit d'analyse et de synthèse, capacité de discernement dans l'analyse des situations,
- Diplomatie et sens de la discrétion,
- * Fortes capacités rédactionnelles,
- Sens du contact et des relations humaines,
- Sens de l'organisation,
- Rigueur et méthode, efficacité,
- * Capacité à travailler en autonomie,
- Capacité d'anticipation et réactivité dans l'urgence.

Connaissances particulières requises :

- Connaissance du milieu hospitalier,
- → Connaissance des institutions publiques et des représentants des différents acteurs hospitaliers,
- Connaissance des enjeux politiques nationaux et territoriaux et capacité à en mesurer les impacts,
- Maitrise des outils informatiques, d'internet et des réseaux sociaux.